

Non-alignement et division internationale du travail : La position des pays en développement

Marcelle Genné

Volume 13, Number 1, 1982

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/701319ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/701319ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Genné, M. (1982). Non-alignement et division internationale du travail : La position des pays en développement. *Études internationales*, 13(1), 173–177. <https://doi.org/10.7202/701319ar>

LIVRES

1. ÉTUDE BIBLIOGRAPHIQUE

NON-ALIGNEMENT ET DIVISION INTERNATIONALE DU TRAVAIL : LA POSITION DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT*

Marcelle GENNÉ**

La position actuelle des pays en développement est l'aboutissement d'un long processus de colonisation troublé par les conflits mondiaux et les conséquences qui allaient en découler. La division complète du monde en deux blocs dans les années d'après-guerre favorisa la naissance et l'essor d'un mouvement devenu bientôt international: le non-alignement. Instauré en 1945, ce mouvement fit son chemin dans les pays en voie de développement, ce qui lui permit d'opérer, conformément à la nature même de ses prétentions, une évolution dans la structure de la communauté internationale, laquelle laissait espérer une redéfinition des relations entre peuples et pays du monde. C'est ainsi qu'en 1974, l'expression des intérêts et aspirations des pays en voie de développement ont été légitimés par l'Assemblée Générale des Nations Unies lorsque furent reconnus les principes qui militaient pour un nouvel ordre économique international:

promouvoir le nouvel ordre économique international fondé sur la justice et l'égalité souveraine, l'interdépendance, l'intérêt collectif et la coopération de tous les États, quel qu'en soit le système économique et social.¹

Du même coup se trouvait posé le problème de la division internationale du travail qui par le canal du marché « libre » et « concurrentiel » appauvrit les pays en développement.

I – Non-alignement et Nouvel ordre mondial

L'ouvrage d'Eugène Berg « Non-alignement et Nouvel ordre mondial », vise à faire l'historique de ce mouvement depuis sa création jusqu'en 1980². L'exposé permet, à travers l'évolution même du mouvement, d'établir le fil conducteur entre les Résolutions adoptées à Bandoung en 1954 et celles prononcées lors de la Déclaration de 1979.

Véritable creuset des revendications des pays en voie de développement – à l'origine l'Inde, la Yougoslavie et l'Égypte – la Conférence de Bandoung à laquelle participaient déjà les représentants de 26 pays, ratifiait le fondement du non-alignement qui consistait en:

* BERG, Eugène, *Non alignement et nouvel ordre mondial*. Paris, Presses Universitaires de France, Coll. « L'Historien », 1980, 183 p.

LITH, Jan A. van (Ed.), *Change and the New International Economic Order*, Boston (Mass.), Martinus Nijhoff Publishing, 1979, 176 p.

MUÑOZ, Heraldo (Ed.), *From Dependency to Development: Strategies to Overcome Underdevelopment and Inequality*. Boulder (Col.), Westview Press, 1981, 352 p.

RAULIN, Henri et RAYNAUD, Edgar, *L'aide au sous-développement*. Paris, Presses Universitaires de France, Coll. « Tiers-Monde », 1980, 264 p.

1. Barbara B. DAY; *Faits, Idées, Activités*, UNESCO, 1980, Paris, p. 12.

2. E. BERG; *Non-alignement et Nouvel ordre mondial*, PUF, L'Historien, Paris, 1980.

** Professeur, Institut de coopération internationale, Université d'Ottawa.

une politique active, positive et constructive visant à conduire à une paix collective sur laquelle repose seule la sécurité collective³.

En fait ce fondement reposait lui-même sur les grands principes contenus dans la Charte des Nations Unies: le respect de l'intégrité territoriale, la non immixtion mutuelle dans les affaires intérieures, la non agression mutuelle, l'égalité et l'échange réciproque ainsi que la coexistence pacifique. Nonobstant les vicissitudes du mouvement, le désir d'autonomie collective fut toujours défendu et réaffirmé avec force à la Conférence de Belgrade en 1969, à laquelle succéda celle de Lusaka en 1970. À l'issue de cette dernière, la « Déclaration sur le non-alignement et le progrès économique stipulait qu'il était nécessaire dorénavant d' :

amorcer un programme cohérent susceptible de constituer la base d'une position commune à l'ensemble des pays non-alignés et des pays en développement.⁴

Ce nouveau souffle des activités du non-alignement allait se préciser à la Conférence d'Alger en 1973, véritable tremplin des revendications économiques qui rebondirent aux Nations Unies. Le mouvement avait envahi la scène internationale et au cours de la Conférence de Colombo en 1976, il fut question des problèmes économiques internationaux, de la coopération entre pays en voie de développement et du Nouvel ordre économique mondial. Vint ensuite la Conférence de la Havane en 1979 qui donna l'occasion aux membres de réaffirmer leur volonté de ne jamais constituer un « troisième bloc » dans le monde. Le mouvement avait gagné une telle ampleur qu'en 1980 il regroupait quelque 110 pays.

La question fondamentale qui se pose alors, selon E. Berg, est de savoir si conçu comme un

véritable groupe de pression en vue d'obtenir un complet rééquilibrage des rapports internationaux le mouvement du non-alignement représente l'espoir d'un nouveau système mondial dans lequel le concept traditionnel de puissances ferait peu à peu place à de nouveaux modes de coopération⁵.

La construction d'un tel système exige évidemment sur le plan économique une restructuration en profondeur de l'actuelle division internationale du travail.

II – Changement et nouvel ordre économique international

L'ouvrage « Changement et Nouvel ordre économique international »⁶ publié par le Département des Sciences Économiques de l'Université de Tilburg, met l'accent sur les « innovations » introduites par le Nouvel Ordre Économique International. Parmi les études effectuées il y a lieu de citer, entre autres, celle du groupe de chercheurs de l'Institut de Recherche en Développement de cette Université sous la conduite de son directeur, Ben H. Evers, qui portèrent sur le « Réajustement Industriel et la Division Internationale du Travail », l'une des revendications majeures des pays non-alignés. L'analyse porte plus sur les effets que les causes du changement de la structure du commerce dans le cadre de la nouvelle division internationale du travail en vue de formuler une politique industrielle globale plus efficiente.

3. *Ibid.*, p. 16.

4. E. BERG, *op. cit.*, p. 45.

5. E. BERG; *op. cit.*, p. 165.

6. Tilburg Studies in Economics, *Change and the New international Economic Order*, Editeur Jan A. Van Lith, Martinus Nijhoff Publishing, Boston, La Haye, Londres, 1979. Chap. 5: « International Relocation. – Some Factors of Change », pp. 88 à 107.

Au cours du processus d'internationalisation de la production en cours, les pays en voie de développement sont susceptibles d'être le réceptacle d'une plus ou moins grande délocalisation de segments de production selon leur nature en fonction :

de la concurrence présente et future que se livrent entre eux les pays industrialisés – ou, plutôt, entre les groupes de capitaux concurrents internationalement, laquelle va renforcer la quête de facteurs les moins chers sur le plan international⁷.

La nature du processus de production permet de classer les industries en quatre catégories : l'industrie de simple transformation, l'industrie de semi-produits, l'industrie de biens de production et l'industrie d'assemblage.

a) L'industrie de simple transformation

La transformation des matières premières en intrants pour les autres industries se situe aux tout premiers stades du processus d'industrialisation (produits miniers et produits animaux et végétaux). Même si ces industries sont le plus souvent très capitalistiques et exigent un taux élevé d'investissement, la tendance au déplacement de ce type de production doit s'accélérer au cours des prochaines années parce que certains pays vont adopter une politique de substitution d'importations et que d'autres vont chercher à élargir leur propre capacité d'exportations. L'épuisement progressif des matières premières non renouvelables dans bon nombre de pays industrialisés intensifiera le mouvement si ceux-ci veulent éviter les goulots d'étranglement structurels qui ont pour corollaire l'inflation. La délocalisation sera opérée par les entreprises multinationales, grandes détenteuses de la technologie.

b) L'industrie de semi-produits

L'élaboration des produits industriels en produits semi-finis à destination des autres industries (textile, cuir, produits synthétiques...) couvre une large gamme de produits. Relativement, ces produits ne sont intensifs ni en main-d'oeuvre, ni en capital, ni en technologie. Par conséquent, dans la mesure où les bas salaires qui prévalent dans les pays en développement font plus que compenser le coût de la délocalisation de ce segment de production, ce processus que l'intérêt des multinationales pousse à s'accroître. Le mouvement sera d'autant plus fort qu'il favorise la politique de substitution d'importations qui portent sur les produits dont le degré de concentration oligopolistique est relativement moins accentué.

c) L'industrie de biens de production

Le traitement des biens industriels en biens de production nécessaires à l'activité des autres branches productives englobe des produits très capitalistiques, sauf dans le cas de la construction, lesquels favorisent le processus de concentration à l'intérieur des pays développés dont les marchés sont dominés par une poignée de multinationales qui se réservent le moteur à explosion : mélange de recherche et de développement. Jusqu'à ce jour la contribution des pays en développement à la production de biens d'équipement a été marginale et aucun changement notable en la matière ne se profile à l'horizon.

d) L'industrie d'assemblage

L'assemblage des produits intermédiaires, pièces et organes, porte principalement sur des biens de consommation (automobiles, télévisions, réfrigérateurs) et accessoirement sur des biens de production (tracteurs, modèles standard simples...). Généralement, cette industrie est très intensive en facteur travail et peu intensive en facteur capital et en

7. Ben H. EVERS in *Change and the New International Order Economic Order*, op. cit., p. 95.

recherche. Le processus de délocalisation déjà avancé va en principe se poursuivre vu l'intérêt que représente pour les multinationales le coût modique de la main-d'oeuvre. La faible qualification requise par les opérations de montage introduit néanmoins dans le processus de délocalisation un risque d'instabilité important pour les pays en développement.

Après avoir passé en revue le processus de délocalisation par type d'industries, il apparaît tout au long de l'analyse de B.H. Evers que, contrairement à l'objectif d'innovation que s'étaient fixé les auteurs de l'étude sur le « Changement et Nouvel ordre économique international », les pays en développement n'ont pas d'autre alternative que d'accepter le jeu fait par les multinationales.

III – Aide au sous-développement

Le manuscrit « L'aide au sous-développement » de H. Raulin et E. Raynaud⁸ pose davantage le problème en termes qualitatifs qu'en termes quantitatifs, comme c'est généralement le cas lors des débats Nord-Sud qui restent largement une « polémique Est-Ouest »⁹. En effet, l'augmentation de l'aide que réclament les pays non-alignés ne garantit pas automatiquement le développement de ces pays comme en témoignent les résultats obtenus antérieurement. Le fossé s'est agrandi entre les pays riches et les pauvres en dépit d'une aide substantielle accordée à ces derniers. Faut-il en conclure pour autant que ladite aide est source de sous-développement des populations agro-pastorales qui représentent les 80% des déshérités du Tiers-Monde ?

Les auteurs sont amenés à se pencher sur les causes des échecs obtenus sur le terrain qui sont tant de « nature anthropologique, psychologique, sociologique qu'économique »¹⁰. L'aide internationale qui véhicule des modèles totalement étrangers à l'environnement dans lequel il s'inscrit, multiplie les effets négatifs comme le montrent de nombreux exemples d'assistance ponctuelle en Afrique de l'Ouest.

La reconversion fondamentale telle que proposée était déjà revendiquée dans une perspective beaucoup plus large de rééquilibrage des rapports internationaux par les pays non-alignés à Lusaka en 1970 et Georgetown en 1972 – autonomie individuelle et collective – ainsi qu'à la sixième session extraordinaire des Nations Unies en 1974, qui faisait écho à la Conférence d'Alger – nouvel ordre économique international – et à la Conférence de Colombo en 1976 – respect de l'être social des pays en développement. En effet, cette refonte doit tendre à :

- définir les objectifs de développement dans un sens auto-centré ;
- prendre en compte tant les facteurs sociaux et culturels que physiques lors de l'établissement de la capacité d'absorption de l'aide ;
- reconsidérer le fonctionnement du système mondial et corrélativement la division du travail sur laquelle il s'appuie ;
- retrouver les valeurs endogènes, source d'authenticité du développement.

Il est bien évident que la définition de nouvelles relations internationales se fera en fonction de la stratégie « lutte-coopération » entre nations, laquelle recèle en son sein un germe conflictuel. L'analyse présentée abonde en études de cas intéressants pour qui veut travailler sur le terrain, mais elle manque de perspective politique.

8. H. RAULIN et E. RAYNAUD, « L'aide au sous-développement », I.E.D.E.S., Collection Tiers-Monde, Presses Universitaires de France, Paris, 1980.

9. E. BERG, *op. cit.*, p. 132.

10. H. RAULIN et E. RAYNAUD, *op. cit.*, p. 16.

IV – De la dépendance au développement

Le livre « De la Dépendance au Développement » édité sous la direction de H. Muñoz est un ouvrage collectif qui porte sur les stratégies nécessaires au dépassement du sous-développement et de l'inégalité¹¹. Parmi les textes présentés par un grand nombre de spécialistes de la question, il y a lieu de souligner ceux relatifs aux aspects nouveaux introduits notamment par H. Muñoz lui-même dans son article : « La Dépendance stratégique des Centres et l'importance économique de la périphérie latino-américaine¹².

L'auteur fait une étude très serrée du phénomène de dépendance en situant son analyse dans le cadre structurel. Il définit la dépendance stratégique comme une situation dans laquelle les pays capitalistes du centre dépendent largement dans certains cas des ressources de la périphérie – en particulier des matières stratégiques à bon marché, de la main-d'oeuvre à bas prix et des marchés – qui sont essentielles à la poursuite de la croissance économique et la défense nationale¹³.

La dépendance stratégique des centres reflète la croissance du processus d'expansion du capitalisme à travers le fonctionnement des multinationales. En même temps qu'il modèle la dépendance dont souffrent les pays en développement, il façonne celle des pays développés. C'est ainsi que les matières dont les États-Unis ont besoin pour leur propre développement vont constituer la pierre angulaire de l'assistance technique américaine selon les termes mêmes de l'Acte d'Assistance Technique à l'Étranger de 1974. Par conséquent, la coopération entre pays du centre et pays de la périphérie bien dotés en matières stratégiques sera beaucoup plus étroite qu'entre les premiers pays et ceux qui sont totalement dépourvus de ressources naturelles. C'est ainsi également que les bas salaires mexicains, brésiliens ou autres vont présenter un attrait séduisant pour les pays du Centre. Les changements relatifs qui caractérisent après la guerre la dépendance stratégique, soit l'intérêt plus marqué des centres développés pour la main-d'oeuvre peu coûteuse et les vastes marchés des sphères en développement que pour les matières premières, explique l'émergence d'une nouvelle division internationale du travail. Les États-Unis tirant avantage des bas salaires s'intéressent aux marchés latino-américains, lesquels sont capturés dans la toile tissée par les multinationales tant et aussi longtemps qu'ils ne possèdent pas les moyens de production. En effet, d'après une étude de la CEPAL¹⁴ 80% de la production des filiales des transnationales des États-Unis qui tournent sur le sol latino-américain sont destinés à la consommation locale. Ces productions sont en fait des « exportations indirectes », étant donné qu'elles délocalisent des activités productives du Centre vers la périphérie¹⁵.

En conclusion, il apparaît qu'en raison de la dépendance stratégique des sphères développées, qui a pour corollaire la délocalisation de certains segments de production, et des luttes qu'elles se livrent entre elles en vue d'assumer la prééminence économique du monde, une nouvelle division internationale du travail s'opère dans un sens qui, s'il devait étoffer le nouveau mode de coopération en cette matière, pourrait entraîner les pays non-alignés dans un processus de dépendance plus solidement enraciné qu'il ne l'a jamais été jusqu'ici.

11. Heraldo MUÑOZ, « *From Dependency to Development: Strategies to Overcome Underdevelopment and Inequality* », Westview Press Inc., E.U., 1981.

12. Heraldo MUÑOZ, *idem*, Chap. 4 : « The Strategic Dependency of the Centers and the Economic Importance of the Latin American Periphery », pp. 59-92.

13. H. MUÑOZ, *op. cit.*, p. 59.

14. CEPAL, *El desarrollo económico y social y las relaciones externas de América Latina*, E/CEPAL/1023, 16 juin 1977, pp. 183-184, repris par H. MUÑOZ, *op. cit.*, p. 74.

15. Voir la refonte de l'indicateur de dépendance qui en découle dans « Essai de mesure de la concentration de l'activité économique mondiale : Part des États-Unis dans l'activité économique mondiale, texte de Marcelle Genné inclus dans le cours d'Analyse Économique de 4ème année de MM. les Professeurs Bartoli-Traimont, Recherche Panthéon, pp. 103-112, Sorbonne, 1981-1982.